

Infos *Justice et Paix*

OP Province de France, Province de Toulouse et Vicariat général de Belgique-Sud

Juin 2010

4^e année

● La lettre « *Infos Justice et paix* » du mois de juin est la dernière de cette année scolaire. Nous marquerons maintenant une pause pendant les mois de juillet et d'août pour revenir en septembre.

Cette *Lettre* traitera de treize sujets :

« Bâtir un Congo plus beau qu'avant n'est pas une utopie »	page 1
Kairos Palestine : « Un moment de vérité »	page 3
Les dominicains appellent à la levée du blocus contre Gaza	page 3
Frère Xavier Plassat félicité par l'État américain	page 4
Appel pour les travailleurs migrants dans l'UE	page 5
Immigration : du multiculturel à l'interculturel	page 6
43 millions de personnes dans le monde sont des réfugiés	page 7
Le Pape demande d'aider les chrétiens d'Orient	page 8
Appel pour le droit de l'étranger	page 9
Site web pour lutter contre la pauvreté : Zéro pauvreté	page 11
Plaidoyer pour « l'accès universel aux médicaments »	page 11
Une banque qui désire répondre à l'idéal de fraternité	page 12
Dates à retenir	page 13

« **Bâtir un Congo plus beau qu'avant n'est pas une utopie** »

● « Le Congo nouveau sera bâti sur les valeurs éthiques et évangéliques », a déclaré l'archevêque de Kisangani, Mgr Marcel Utembi Tapa, en clôturant le 12 juin 2010 les travaux du colloque national organisé par la Conférence épiscopale nationale du Congo à l'Université catholique du Congo sur le thème : « Prendre le plus bel élan pour bâtir un Congo plus beau qu'avant ».

Parlant au nom du président de la Conférence épiscopale, Mgr Nicolas Djomo, évêque de Tshumbe, Mgr Utembi a précisé que « la Conférence épiscopale a indiqué le chemin d'une spiritualité authentique pour un bonheur partagé » et garanti que « l'action pastorale tirera lumière des recommandations du colloque ».

Une vingtaine d'évêques étaient présents aux travaux du colloque, qui se tenait dans la salle des conférences de l'Université.

Pendant quatre jours les participants ont pris des résolutions et recommandations pour l'avenir de la nation après avoir « jeté un regard sur l'histoire et le présent », rapporte l'agence DIA, l'agence catholique de documentation et d'information pour l'Afrique, publiant sur son site un compte-rendu de la [Commission épiscopale des communications sociales](#).

« D'où venons-nous, où en sommes-nous et où allons-nous, cinquante ans après l'indépendance ? » : Tel était le cœur des exposés et des débats introduits par des conférenciers issus aussi bien de la Conférence épiscopale et des milieux ecclésiastiques que des instances gouvernementales.

Les participants se sont quittés après avoir rappelé que « l'indépendance a eu lieu comme événement mais qu'elle reste une tâche permanente, avec des défis qui appellent au discernement pour de nouveaux engagements de l'Église et de l'État ». Les défis, rappelle l'agence DIA, sont par exemple ceux d'« une catéchèse appropriée », de « la formation du laïcat » et « d'efforts prospectifs » pour réussir le pari de la démocratie.

L'Église s'investira également comme par le passé dans l'enseignement et la formation de la jeunesse, rapporte l'agence catholique africaine, précisant que son rôle « sera encore déterminant », notamment dans la formation de la jeunesse, impliquant aussi l'entretien des infrastructures et une plus grande conscience de la dignité congolaise, ainsi qu'une éducation à la non-violence.

Les évêques ont par ailleurs été invités à « organiser des catéchèses régulières dans leur cathédrale et chapelles voire dans les médias » .

Des efforts pour un Congo nouveau seront aussi déployés en vue « d'un développement économique durable ». Parmi d'autres défis à relever les évêques soulignent celui de « la mal-croyance », ajoute l'agence DIA.

La séance de clôture des travaux du colloque a également été marquée par « un moment d'évaluation et de souvenir ». Le secrétaire général de la Conférence épiscopale, l'abbé Léonard Santedi, a fait observer une minute de silence suivie d'une prière en mémoire de tous les ouvriers de l'évangélisation de la RDC : évêques, prêtres, religieuses et religieux, catéchistes... et toutes les victimes des guerres depuis 50 ans.

L'abbé Santedi a conclu la prière en souhaitant que « le Seigneur suscite en RDC des politiciens saints qui puissent travailler pour le développement de la nation tout en étant, au nom de leur foi, sel et lumière du monde ».

L'abbé Santedi a aussi présenté le livre publié à l'occasion du cinquantenaire pour les 50 ans de l'école théologique de Kinshasa, remettant un exemplaire à l'archevêque de Mbandaka-Bikoro, Mgr Joseph Kumuondala, représentant toute la Conférence épiscopale.

Quant au recteur de l'Université catholique, le Père Jean Bosco Matand, il a remercié tous les participants au colloque, soulignant qu'il avait donné à l'Université catholique « l'occasion de vivre sa devise '*lumen super flumen*', la lumière au-dessus du fleuve

» et que « chacun doit désormais se rendre compte que le salut de la nation a priorité sur le salut individuel ».

« Bâtir un Congo plus beau qu'avant n'est pas une utopie », a-t-il conclu. « Bien au contraire, le Congo vivra des valeurs évangéliques, qui sont de vraies valeurs humaines » .

Kairos Palestine : « Un moment de vérité »

● Le patriarche émérite Michel Sabbah, du Patriarcat latin de Jérusalem, l'évêque luthérien de Jérusalem Munib Younan, l'archevêque Théodosios Atallah Hanna de Sebastia, du Patriarcat orthodoxe grec de Jérusalem et 13 autres théologiens des diverses Églises chrétiennes de Palestine ont signé en décembre 2009 un document important intitulé « Kairos Palestine ». A travers ce document, ils interpellent les responsables politiques des sociétés palestinienne et israélienne, les chefs religieux juifs et musulmans, la communauté internationale et leurs "frères et sœurs dans nos Églises" dans le monde sur la nécessité urgente d'une paix accompagnée de justice en Israël et Palestine.

Mgr Sabbah a présenté ce texte à l'occasion de sa venue en France, le 15 mars 2010. Il a bien situé le texte comme « une parole de foi, d'espérance et d'amour venant du cœur de la souffrance palestinienne ».

Sr. Marie-Laure Dénès OP

Pour lire ce document, consultez le site de Justice et Paix France : http://justice-paix.cef.fr/Soiree-debat-avec-Mgr-Michel.html?var_recherche=palestine

Les Dominicains appellent à la levée du blocus contre Gaza

● À l'occasion de l'adoption de la résolution A/HRC14/L1 par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, le 02 juin 2010, *Caritas Internationalis, Dominicans for Justice and Peace (Ordre de Prêcheurs), Dominican Leadership Conference, IIMA, Pax Christi International, Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, VIDES, Centre Catholique International de Genève, Réseau Crescendo, Congregation of Our Lady of Charity of the Good Shepherd, VIVAT International*, réitèrent leur vive préoccupation face à l'arraisonnement en haute mer de la flottille humanitaire dans la nuit du 31 mai 2010. Ces événements tragiques, mettent en lumière la grave détérioration de la situation humanitaire des populations civiles de la bande de Gaza.

Occupée depuis 1967, la bande de Gaza est soumise à un blocus strict de la part des autorités israéliennes, en contradiction avec la résolution 1860 (2009) du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Après avoir achevé de ruiner l'économie du territoire, le blocus a eu pour effet d'empêcher l'aide internationale d'atteindre les populations sinistrées. Durement frappés par la guerre de 2009, les civils de Gaza dépendent à 85% de l'aide internationale pour assurer leur besoins primaires, notamment en matière de logement, d'alimentation et de santé.

Déjà particulièrement vulnérables, les enfants, qui constituent plus de 50% de la population de Gaza, sont tout particulièrement victimes de ces mesures. Aux carences alimentaires et au traumatisme psychologique de la guerre viennent s'ajouter les carences éducatives causées par l'impossibilité de reconstruire le système scolaire.

Un tel état de fait ne saurait perdurer sans conséquences graves pour la sécurité et la vie de l'ensemble des acteurs de la région au premier rang desquels figurent les populations civiles.

Les signataires appellent la communauté internationale et les parties en présence à prendre sans délai les mesures nécessaires au rétablissement du libre accès des populations civiles aux biens et services auxquelles elles ont droit, y compris en permettant la reprise des activités économiques du territoire, notamment en levant le blocus de la bande de Gaza, conformément à la résolution 1860 (2009) du Conseil de Sécurité.

Les signataires appellent les parties en présence au plein respect du Droit international, du Droit International Humanitaire et particulièrement de la quatrième Conventions de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre ; à faire toute la lumière sur les violences du 31 mai 2010, conformément à la résolution du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies ; à prendre sans délai toutes les mesures nécessaires à la reprise d'un dialogue sincère en vue d'un règlement durable de la crise.

Fr. Olivier Poquillon

Délégué permanent de l'Ordre auprès de l'Organisation des Nations Unies

Pour en savoir plus du travail de la *Délégation de l'Ordre des Prêcheurs auprès des Nations Unies*, consultez : <http://un.op.org/fr/news>

Frère Xavier Plassat félicité par l'État américain

● L'*Office to Monitor and Combat Trafficking in Persons* du Ministère des Affaires Étrangères des États Unis a félicité notre frère Xavier Plassat pour son engagement dans la « lutte contre une forme d'esclavage moderne » lors de présentation le 14 juin 2010 de son rapport de l'année 2010 sur la traite des personnes.

Depuis 1997 frère Xavier coordonne la campagne nationale brésilienne contre le travail forcé en rassemblant et publiant des données sur la question.

Appel pour les travailleurs migrants dans l'UE

- La COMECE (Commission des épiscopats de la Communauté européenne) demande de faire circuler cette pétition :

« À l'occasion du 20^e Anniversaire de la Convention des Nations Unies sur les Travailleurs Migrants, Décembre 18, le centre international de ressources sur les droits des migrants et la Plateforme Européenne pour les droits des travailleurs migrants, lancent la campagne : « Europe, il est temps de ratifier la Convention sur les travailleurs migrants ». Nous exigeons ensemble que l'Union Européenne adopte une politique à la hauteur de ses valeurs fondamentales. Tous les États membres de l'UE doivent ratifier ce principal instrument international relatif aux droits de l'homme.

La campagne débute le 18 Juin 2010 et s'achèvera le 18 Décembre 2010 pour marquer l'anniversaire de l'adoption de la Convention. Le 18 Décembre est également la Journée Internationale des Migrants. La campagne durera six mois durant lesquels l'objectif est de réunir le maximum de signataires, en Europe et dans le monde.

Il est frappant de constater qu'aucun État membre de l'UE n'a signé ou ratifié ce traité, alors même que ce dernier est l'un des 9 traités fondamentaux de l'ONU sur la question des droits de l'homme. C'est pour cela qu'avec la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, Décembre 18, accompagné de 42 personnalités de la société civile internationale a décidé de lancer officiellement cette campagne visant à faire signer la pétition.

Parmi ces 42 personnalités (c'est le nombre de pays qui ont ratifié la Convention), il y a des artistes comme Jane Birkin, également marraine de la FIDH (Fédération internationale des ligues des Droits de l'Homme). Le secrétaire général de la CSI, Guy Rider et le secrétaire général de la Confédération Européenne des syndicats, John Monks font partie des signataires. Les personnalités politiques, comme le groupe des 12 députés européens représentant 7 États membres et 4 groupes politiques différents ainsi que Mario Sepi, le président du Comité économique et social européen soutiennent cette initiative.

L'un des premiers signataires a été Abdelhamid El Jamri, le président du Comité des Travailleurs Migrants, qui est l'institution des Nations Unies supervisant la mise en œuvre de la Convention des Travailleurs Migrants. L'autre soutien majeur apporté à cette campagne vient de la Secrétaire Nationale chargée de la migration du gouvernement équatorien, Lorena Escudero. Cela démontre bien les attentes de la part des États qui ont déjà ratifié la Convention vis-à-vis des États membres de l'UE.

Un large panel d'ONG et d'organisations confessionnelles soutiennent d'or et déjà le lancement de la pétition, parmi elles, Amnesty International et la Commission des Églises des migrants en Europe. Par ailleurs, dans son message de soutien, Thomas Hammarberg, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe dit « Je trouve cela préoccupant que les pays démocratiques régis par la primauté du droit, avec un nombre important de migrants vivant dans leur société,

hésitent à prendre part à ce traité fondamental des droits de l'homme et à garantir les droits des travailleurs migrants. »

Pour signer la pétition consultez le site : www.december18.net/fr/signez-la-petition

Visitez le site de D18 pour rester à jour sur les questions des droits des migrants: www.december18.net/fr

Immigration : du multiculturel à l'interculturel

● Le secrétaire du *Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement*, Mgr Agostino Marchetto, a souligné l'importance de passer de la dimension multiculturelle à la dimension interculturelle. C'était durant une conférence, intitulée « Multiculturalisme (de fait) et religion », dans le cadre du Conseil national des Barreaux italiens, organisé à Rome à la fin du mois de juin 2010.

Le thème de la rencontre : « La sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales », rappelait le 60^e anniversaire de la signature de la Convention européenne sur ce sujet. « L'urgence d'aujourd'hui et le secret de l'avenir », a déclaré Mgr Marchetto, « résident dans le dialogue entre les personnes, les communautés, les autorités et organisations civiles, les peuples, les cultures et les religions pour s'opposer à la fermeture et à l'intolérance qui, au fond, naissent de l'idolâtrie de soi-même, de son propre groupe et de sa propre tradition socioculturelle », écrit *Zenit.org*.

Pour Mgr Marchetto, « l'accueil 'dialoguant' s'exprime dans une rencontre authentique qui se sert de cet art difficile mais inépuisable qui consiste à conjuguer ensemble l'aspect personnel et l'aspect de groupe, à articuler les identités, complémentarités, coresponsabilités et créativité, en passant de la dimension multiculturelle à la dimension interculturelle, offrant des espaces dynamiques à la réciprocité et à la fécondité ».

Le représentant du Saint-Siège a demandé « non pas l'homme au-dessus, contre ou sans l'autre homme, mais ensemble, tous, pour une société nouvelle. A commencer par l'Europe, afin qu'elle se place dans le droit fil de son humanisme originel ». La tolérance, a-t-il souligné, « ne suffit plus ». « Il faut passer nécessairement à la 'convivialité des différences' ».

« La question ne se résout donc pas en nous demandant 'qui est l'autre' ou 'qui suis-je', mais plutôt 'qui suis-je par rapport à l'autre' ».

A ce propos, Mgr Marchetto a rappelé « l'importante contribution à l'éducation, même permanente, des médias, dans leur façon d'agir, de la politique dans sa façon de s'engager et de la religion, dans sa mission propre, pour atteindre le but que nous visons ».

Il a ensuite relevé que « notre époque est faite de rencontres entre les personnes et les peuples de différentes cultures, nationalités et religions », un processus dans lequel les migrations « jouent un rôle significatif ».

Mgr Marchetto a ensuite déploré le fait que « les différences légitimes » aient été « utilisées pour dominer ou pour discriminer », et qu'elles ne sont donc pas toujours « considérées à leur juste valeur ». Aussi signale-t-il la nécessité de « concevoir la juste diversité comme une valeur, en développant une vision plurielle de la réalité ». « Le pluralisme, en effet, par principe et en soi, implique reconnaissance, respect, promotion des diversités, des droits de tous, dans un climat d'harmonie et de cohabitation pacifique », a-t-il expliqué.

Sur ce point, il a signalé la fonction importante de la religion, « pour favoriser l'acceptation de la réalité changeante de notre temps, sans perdre de vue sa propre identité, mais également l'engagement à faire grandir le respect envers les femmes et les hommes d'origines différentes, en particulier dans les régions où les migrations sont fortes ».

« Mais le respect ne suffit toutefois pas, car nous devons accueillir, comme expression d'amour », a-t-il ajouté.

D'où, selon lui, la nécessité d'« une vision qui permette, dans une réalité aussi complexe que la nôtre aujourd'hui, difficile et contradictoire, de saisir aussi en Europe les signes d'un monde nouveau qui naît, où la religion a un rôle très important, que nous le voulions ou non ».

43 millions de personnes dans le monde sont des réfugiés

- À la fin de l'année 2009 il y avait dans le monde 43,3 millions de personnes forcées de fuir les guerres et les persécutions. C'est le chiffre le plus élevé depuis le milieu des années 1990, tandis que dans le même temps le nombre de réfugiés retournés chez eux est le plus bas depuis les vingt dernières années.

C'est ce qu'on apprend du Rapport statistique annuel (« Global Trends 2009 ») du *Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés* (UNHCR), qui vient juste d'être publié, écrit *Agence Fides*.

Le rapport met en évidence le fait que le nombre total de réfugiés, 15,2 millions, est resté relativement stable. Les deux-tiers sont des personnes relevant de l'UNHCR, le tiers restant rentre dans les compétences des *Nations Unies pour les Réfugiés Palestiniens* (UNRWA). A cause de la persistance des conflits, plus de la moitié des réfugiés relevant de l'UNHCR sont dans des situations d'exil prolongé.

D'après le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, António Guterres, il n'y a pas de solution prévue pour les principaux conflits en cours, comme ceux en Afghanistan, en Somalie et en République Démocratique du Congo, tandis que pour les conflits qui semblaient être résolus ou en voie de l'être, comme au sud Soudan ou en Iraq, la situation stagne. Par conséquent, l'année 2009 n'a pas été

une année positive pour les retours volontaires, et elle a même été la pire des vingt dernières années. D'après le rapport UNHCR seuls 251 000 réfugiés sont rentrés chez eux en 2009, alors que la moyenne annuelle de la dernière décennie approchait le million de rapatriés.

Le pourcentage de personnes déplacées, de personnes en fuite à cause des conflits à l'intérieur de leur pays a augmenté de 4%. Fin 2009, les réfugiés internes étaient de 27,1 millions. Cette augmentation est principalement due à la poursuite des combats en République Démocratique du Congo, au Pakistan et en Somalie.

Le rapport met aussi en évidence le fait que toujours plus de réfugiés vivent dans des zones urbaines, principalement dans les pays en voie de développement, ce qui détruit le préjugé selon lequel il y aurait une invasion de réfugiés dans les pays industrialisés.

Le nombre de nouvelles demandes d'asile dans le monde a augmenté d'environ un million. L'Afrique du Sud est l'État qui a reçu l'an dernier le plus de demandes d'asile : 220 000. Le rapport statistique s'occupe aussi des apatrides. Il estime qu'à la fin de l'année 2009 il y avait 6,6 millions d'apatrides dans le monde, bien que les estimations non officielles donnent des chiffres qui atteignent les 12 millions.

Concernant la réinstallation – mécanisme à travers lequel les réfugiés accueillis dans un pays d'asile, généralement un pays en voie de développement, sont transférés dans un autre pays, généralement un pays industrialisé – l'UNHCR a proposé en 2009 la réinstallation de 128 000 personnes, le chiffre le plus haut des 16 dernières années.

Le Pape demande d'aider les chrétiens d'Orient

● Dieu est à l'œuvre dans le « petit troupeau » des chrétiens d'Orient et la voie étroite qu'ils parcourent est le « chemin qui mène à la vie ». Il faut les aider à garder vivante « l'espérance qui ne déçoit pas ». C'était le message que Benoît XVI a transmis le 25 juin 2010 aux participants à l'assemblée de la « Réunion des œuvres d'aide aux Églises orientales » (R.O.A.C.O.) au terme de sa 83^e session.

« Chers amis, je vous demande de contribuer, par vos œuvres, à garder vivante l'espérance qui ne déçoit pas' parmi les chrétiens d'Orient », a exhorté le pape dans son discours. « Dans le 'petit troupeau' qu'ils constituent, le futur de Dieu est déjà à l'œuvre et la 'voie étroite' qu'ils parcourent est décrite dans l'Évangile comme le chemin qui mène à la vie », a-t-il poursuivi selon *Zenit.org*.

« Nous souhaitons tous à la Terre Sainte, à l'Irak et au Moyen Orient le don d'une paix stable et d'une convivialité solide, a dit le pape en français. Elles naissent du respect des droits de la personne, des familles, des communautés et des peuples, et du dépassement de toute discrimination religieuse, culturelle ou sociale. Je confie à Dieu, mais à vous également, l'appel lancé à Chypre en faveur de l'Orient chrétien. En tant qu'instruments de la charité ecclésiale, puissiez-vous collaborer toujours

d'avantage à l'édification de la justice dans la liberté et dans la paix! »

« J'encourage les frères et sœurs qui, en Orient, partagent le don inestimable du Baptême à persévérer dans la foi et, malgré les nombreux sacrifices, à demeurer là où ils sont nés », a-t-il ajouté.

Appel pour le droit de l'étranger

● « Pour la cinquième fois en sept ans, le gouvernement veut réformer le régime de l'entrée et de l'expulsion des étrangers en France. Cette nouvelle modification de la loi constitue une étape supplémentaire dans la fragilisation d'hommes, de femmes, d'enfants et de familles déjà fortement ébranlés par les difficultés de l'exil. Ce sont pourtant des êtres humains. Certains fuient la guerre ou les traitements inhumains pour sauver leur vie. D'autres cherchent simplement à améliorer leur situation et celle de leur famille. Ils aspirent, comme nous, à vivre en paix, à trouver le bonheur, à travailler, en France, leur pays d'« accueil ».

Mais le projet de loi va sonner le glas des aspirations de beaucoup et, par là même, de notre hospitalité et de notre humanité en réduisant leurs droits à la justice, à une vie familiale et à la solidarité

Si nous laissons faire, les étrangers n'auront plus le droit d'être entendus !

Jusqu'alors, la loi réclamait le contrôle du juge des libertés si la mise en rétention excédait deux jours avant l'expulsion. Ce garde-fou, indispensable face à l'arbitraire de l'administration, est retardé par ce projet de loi : ainsi des expulsions seront possibles pendant cinq jours sur seule décision administrative. De plus, le juge judiciaire ne pourra plus sanctionner certaines irrégularités.

Si nous laissons faire, le droit d'asile sera entravé !

Ce projet de loi restreint les possibilités d'accéder au territoire pour demander l'asile et place un nombre plus important d'éventuels demandeurs dans des conditions défavorables pour l'examen de leur demande de protection. Et s'ils sont déboutés et renvoyés, il leur est interdit de revenir dans l'Union européenne pour sauver leur vie.

Si nous laissons faire, le droit de vivre en famille sera restreint !

Des conjoints de Français ou d'étrangers en situation régulière, voire avec des enfants en France, sont parfois sans document de séjour. La loi qui peut déjà interrompre leur vie familiale va durcir les conditions de leur séparation en repoussant toute possibilité de retour. En effet, tout étranger renvoyé peut être « banni » de l'Union Européenne jusqu'à 5 ans : nous refusons cette double peine!

Si nous laissons faire, la solidarité restera répréhensible !

En modifiant la loi, le projet voudrait calmer les critiques sur le délit dit de "solidarité". En ne modifiant que très marginalement l'exemption pour un tel délit, le projet de loi persiste à dissuader quiconque aiderait, de bonne foi et dans la durée, un étranger dont nul ne sait a priori s'il est en situation administrative irrégulière. Il est contradictoire de maintenir le principe de fraternité dans la devise de la République et de punir les actes de solidarité.

Motivés par la solidarité et la défense des plus faibles, notamment des étrangers, en partenariat avec d'autres membres de la société civile, nos organismes, mouvements, associations et services chrétiens refusent que des mesures de plus en plus restrictives, voire arbitraires, propulsent des milliers d'hommes et de femmes dans la précarité et le désespoir.

Aussi estimons-nous nécessaire d'éveiller les consciences, d'appeler à la vigilance et à l'information sur ce projet de loi qui comporte des dispositions très inquiétantes.

Nous nous engageons à agir pour que la figure de l'étranger ne serve pas de bouc émissaire en France et en Europe. »

Initiateurs :

- ACAT-France (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture)
- CCFD - Terre solidaire
- FEP (Fédération de l'Entraide Protestante)
- La Cimade (Service œcuménique d'entraide)
- Secours Catholique / CARITAS-France avec la contribution du SNPM (Service national de la pastorale des migrants)

Autres signataires nationaux à ce jour

- ACO (Action catholique Ouvrière)
- CASP (Centre d'Action Sociale Protestant)
- CERAS (Centre Recherche et Action Sociales)
- Congrégation des Auxiliatrices de la Charité
- Congrégation des Fils de la Charité
- DEFAP
- DOM'Asile
- Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France
- Association Espoir
- Fédération protestante de l'enseignement
- Fondation de l'Armée du Salut
- JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne)
- Justice et Paix - France
- Mission Populaire Évangélique de France
- MIR-France (Mouvement International de la Réconciliation)
- Pax Christi - France
- Réseau chrétien - immigrés
- VEA (Vivre ensemble l'Évangile Aujourd'hui) - Alliance Nationale des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens - UCJG-YMCA

Site web pour lutter contre la pauvreté : Zéro pauvreté

- Zéro Pauvreté est un site web lancé par Caritas Europa pour ceux qui veulent faire la différence. Sur ce site, chacun peut parler de la pauvreté, échanger des idées pour la réduire, recommander des articles et des blogs intéressants.

Sur le site Caritas Europa écrit : « Cependant, l'élément le plus important dans cette lutte, c'est vous. Alors rejoignez-nous ! Agissez contre la pauvreté, maintenant ! »

L'adresse pour consulter ce site : www.zeropoverty.org/fr

Plaidoyer pour « l'accès universel aux médicaments »

- Le Saint-Siège a plaidé mi-juin à l'ONU pour « l'accès universel aux médicaments », alors que presque deux milliards de personnes n'ont pas encore accès aux médicaments essentiels.

C'est ce qu'a demandé l'archevêque Silvano M. Tomasi, observateur permanent du Saint Siège au Bureau des Nations Unies et des Institutions spécialisées à Genève, dans son intervention prononcée le 8 juin, au cours du débat général sur les trois points de la 14^e session du Conseil des Droits de l'Homme, écrit *Zenit.org*.

Mgr Tomasi s'est arrêté en particulier sur la nécessité de garantir l'accès universel aux médicaments et aux instruments de diagnostics pour toutes les personnes. L'archevêque a souligné que d'après les informations provenant de ces réalités, de ceux qui œuvrent sur le territoire au milieu des communautés les plus pauvres, « les plus isolées et marginales, il apparaît que les droits décrits dans les instruments internationaux « sont loin d'être garantis ».

Un des principaux obstacles à la réalisation de ces droits est constitué par le « manque d'accès aux médicaments à des prix accessibles et aux instruments de diagnostics » a souligné encore Mgr Tomasi, qui a poursuivi en rappelant que « les maladies de la pauvreté » représentent encore 50% de la charge du malade dans les pays en voie de développement, presque dix fois supérieur à celui des pays développés. Plus de 100 millions de personnes chaque année tombent dans la pauvreté parce qu'elles doivent payer les soins sanitaires. Dans les pays en voie de développement, les patients paient les médicaments entre 50 et 90%. Presque deux milliards de personnes manquent d'accès aux médicaments essentiels.

« Un groupe particulièrement privé de l'accès aux médicaments est celui des enfants », a affirmé Mgr Tomasi. Beaucoup de médicaments essentiels n'ont pas été produits dans des formules appropriées ou à des dosages spécifiques pour un usage pédiatrique. Cette situation peut avoir comme conséquence la tragique perte de la vie ou le développement de maladies chroniques entre les enfants nécessiteux. Des 2,1 millions d'enfants que l'on dénombre et qui sont affectés du VIH, à la fin de 2008,

il y en avait 38% qui avaient reçu des médicaments antirétroviraux pour sauver la vie.

L'Observateur permanent du Saint Siège s'est déclaré conscient de la complexité des aspects relatifs à la propriété intellectuelle en matière d'accès aux médicaments, toutefois il a sollicité le Conseil afin de renouveler son engagement « dans les efforts pour affirmer et protéger le droit à la santé, en garantissant un égal accès aux médicaments essentiels ».

Mgr Tomasi a rappelé l'engagement de l'Église catholique dans le domaine de la santé : « L'Église catholique offre une importante contribution à l'assistance sanitaire dans le monde entier - à travers les Églises locales, les institutions religieuses et les initiatives privées, qui œuvrent sous leur propre responsabilité et dans le respect de la loi de chaque nation - avec 5 378 hôpitaux, 18 088 dispensaires et cliniques, 521 léproseries et 15 448 centres pour personnes âgées, malades chroniques et personnes handicapées ».

Une banque qui désire répondre à l'idéal de fraternité

- Pape Benoît XVI a reçu le 12 juin 2010 les participants à la 45^e réunion commune de la Banque de développement du Conseil de l'Europe, fondée en 1956, dont la vocation est exclusivement sociale. Elle permet au Conseil de l'Europe de disposer d'un « instrument qualifié afin de promouvoir sa propre politique de solidarité. Cette banque s'est occupée, dès ses débuts, des problèmes relatifs aux réfugiés, puis elle a étendu ses compétences à l'ensemble du domaine de la cohésion sociale ».

Évoquant ensuite les événements politiques de la fin du siècle dernier, qui ont permis à l'Europe de se libérer d'idéologies totalitaires, le Pape a remarqué que cette libération a été par trop utilisée en faveur du seul progrès économique, au détriment d'un développement plus humain. Mais il a également reconnu que « les interventions de la Banque en faveur des pays de l'Europe de l'est, du centre et du sud-est ont permis de corriger des déséquilibres en faveur d'un processus basé sur la justice et la solidarité ». Celles-ci sont indispensables pour le présent et l'avenir de l'Europe, écrit *Vatican Information Service* (VIS).

Passant à la crise économique et financière, il a ensuite rappelé que dans sa dernière encyclique, *Caritas in Veritate*, il est revenu « sur la doctrine sociale de l'Église et sur son apport positif à la construction de la personne humaine et de la société », mais aussi sur « la relation entre l'amour et la vérité qui, si elle est bien vécue, est une force dynamique qui régénère l'ensemble des liens interpersonnels et qui offre une nouveauté réelle dans la réorientation de la vie économique et financière qu'elle renouvelle, au service de l'homme et de sa dignité pour lesquels ils existent. L'économie et la finance n'existent pas pour elles-mêmes, elles ne sont qu'un outil, un moyen. Leur fin est uniquement la personne humaine et sa réalisation plénière dans la dignité. C'est là le seul capital qu'il convient de sauver. Et dans ce capital, se trouve la dimension spirituelle de la personne humaine. Le christianisme a permis à l'Europe de comprendre ce qu'est la liberté, la responsabilité et l'éthique qui

imprègnent ses lois et ses structures sociétares. Marginaliser le christianisme, y compris par l'exclusion des symboles qui le manifestent, contribuerait à amputer notre continent de la source fondamentale qui le nourrit inlassablement et qui contribue à sa vraie identité. Effectivement, le christianisme est à la source des valeurs spirituelles et morales qui sont le patrimoine commun des peuples européens, valeurs auxquelles les états membres du Conseil de l'Europe ont manifesté leur attachement inébranlable dans le préambule du Statut du Conseil de l'Europe ».

Revenant enfin sur ses objectifs, le Saint-Père a rappelé que la Banque de développement européenne a été « voulue pour répondre à des exigences qui dépassent le financier et l'économique... Elle est donc...un instrument technique qui permet la solidarité... La fraternité est généreuse, elle ne calcule pas. Peut-être faudrait-il appliquer davantage ces critères dans les choix internes de la Banque et dans son action externe. La fraternité permet des espaces de gratuité qui, s'ils sont indispensables, sont difficilement envisageables ou gérables lorsque la seule fin recherchée est l'efficacité et le profit... L'Europe a un riche passé d'expériences économiques basées sur la fraternité » et « il me semble que la Banque de développement du Conseil de l'Europe désire, pour vivre réellement la solidarité, répondre à l'idéal de fraternité que je viens d'évoquer, et explorer des espaces où la fraternité et la logique du don pourront s'exprimer. Ceux sont là des idéaux qui ont des racines chrétiennes et qui ont présidé, avec le désir de paix, à la naissance du Conseil de l'Europe ».

Dates à retenir

- 1 août : Mort de Pierre Claverie o.p. (martyre d'Algérie)
- 6 août : Journée de commémoration de Hiroshima
- 9 août : Journée internationale des peuples indigènes

Lyon, Saint-Nom-de-Jésus, le 28 juin 2010

Fr Henrik Alberius OP

Promoteur provincial de Justice et Paix

E-mail : henrik.alberius@dominicains.fr